

Fondation Européenne pour le Développement durable des Régions

# **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2005**

# Sommaire

## **1. 2005 Orientations et points forts**

## **2. Changements climatiques et développement durable**

- 2.1 Programme «Planète Climat »
- 2.2 Préparation du Forum « Changements climatiques : énergie et mobilité »
- 2.3 Etude des besoins et des potentiels énergétiques dans les Balkans
- 2.4 Observatoire des transversales alpines

## **3. Réseaux de pouvoirs locaux et régionaux**

- 3.1 Appui au réseau des Associations Nationales de Pouvoirs Locaux (NALAS) des pays de l'Europe du Sud-Est
  - 3.1.1 Participation aux réunions d'orientation des NALAS
  - 3.1.2 Participation à l'Assemblée constitutive (Skopje, septembre 2005)
  - 3.1.3 Participation à la rédaction du Plan d'Action 2006-2008
- 3.2 Programme transversal de sensibilisation à la gestion des déchets pour l'ensemble des Agences de la Démocratie Locale (ADL)
- 3.3 Participation au lancement de l'EuroRégion Adriatica

## **4. Services essentiels**

- 4.1 Conférence sur l'accès aux services essentiels au niveau local (juin 2005)

## **5. Patrimoines naturels**

- 5.1 Programme « Le Salève autrement »
- 5.2 Fondation « Déserts du Monde »

## **6. Collaboration avec diverses institutions**

## **7. Equipe FEDRE**

## **8. Conclusions**

## 1. 2005, ORIENTATIONS ET POINTS FORTS

Particulièrement tournée vers les régions et collectivités locales d'Europe et du Maghreb, la FEDRE a centré ses activités durant l'année 2005 sur le développement durable dans ses trois composantes économique, environnementale et sociétale. Les sujets abordés, notamment le changement climatique et le financement des services de base, ont donné aux travaux de la FEDRE un caractère mondial. Ces activités peuvent être regroupées selon quatre axes :

- Préparation du Forum de Genève de janvier 2006 « Changements climatiques : énergie et mobilité » et du lancement de « Planète Climat », programme de sensibilisation aux changements climatiques qui sera présenté dans plusieurs villes entre 2006 et 2008.
- Contribution aux travaux de l'UNITAR sur le thème de l'accès aux services essentiels. Les autorités régionales et locales ont de grandes responsabilités dans ces domaines et les choix qu'elles font ont des répercussions directes sur la croissance, le bien-être de leurs habitants et l'environnement. La FEDRE a en particulier contribué à la rédaction d'un document de travail sur le financement des infrastructures au niveau local et à l'organisation d'une Conférence à Genève en juin 2005 pour en débattre.
- Appui aux réseaux de collectivités locales pour faciliter les échanges d'expériences et la coopération, et offrir des moyens de formation et d'information. En 2005, la FEDRE a aidé le réseau des Associations nationales de pouvoirs locaux (NALAS) des pays du Sud-Est de l'Europe à s'institutionnaliser. La première étape d'un programme transversal sur les déchets, mobilisant dans les Balkans l'ensemble des Agences de la Démocratie Locale (ADL), a été menée à bien. La FEDRE a également accompagné les débuts de la nouvelle EuroRégion Adriatica.
- Etude prospective des potentiels énergétiques dans les Balkans en vue du développement de programmes concrets impliquant directement des acteurs locaux.

Nombre des activités de la FEDRE sont conduites en coopération étroite avec le Congrès du Conseil de l'Europe (pouvoirs locaux et régionaux), et notamment sa Commission du Développement durable.

La Fondation collabore également avec différentes agences des Nations Unies, notamment les divisions de l'Energie, du Transport et de l'Environnement de la Commission Economique pour l'Europe (CEE-ONU), l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR) et son Programme CIFAL (Centres Internationaux pour la Formation des Autorités Locales), de même que le Programme des Nations Unies pour l'Environnement et, surtout, l'Organisation Météorologique Mondiale dans le domaine climatique. Elle collabore, aussi, avec la Commission du développement durable du Comité des Régions de l'Union européenne et avec le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD). La FEDRE bénéficie, en outre, pour ses actions dans les Balkans, du soutien de la Direction suisse du Développement et de la Coopération ainsi que du Canton de Genève.

La Fondation entretient des relations permanentes et indispensables avec les entreprises et organismes actifs dans les domaines concernés.

## 2. CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Après s'être engagée depuis plusieurs années sur les thèmes de l'énergie et de la mobilité en Europe et dans le Maghreb, la FEDRE a considéré nécessaire de traiter ces sujets dans une perspective plus large et de cerner les enjeux planétaires qui y sont liés : les approvisionnements et le changement climatique. En 2005, la Fondation a lancé un programme sur le changement climatique « Planète Climat » et pris pour thème de son Forum annuel « Changements climatiques : énergie et mobilité ».

### 2.1 Le Programme «Planète Climat »

Durant le premier semestre de l'année 2005, la FEDRE a pris contact avec la Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris qui présentait une exposition temporaire intitulée « Climax » sur les changements climatiques. Cette exposition, qui s'est achevée début juillet 2005, a rencontré un grand succès avec environ 800 000 visiteurs.

La FEDRE a proposé à la Cité des Sciences de donner « une seconde vie » à l'exposition en la rendant itinérante. L'idée était de la modifier, de « l'alléger » et de l'adapter pour qu'elle puisse être présentée pendant trois ans, entre 2006 et 2008, dans diverses villes et régions d'Europe, voire dans d'autres parties du monde, puisque le changement climatique est un défi pour l'ensemble de la planète.



Après des discussions approfondies, un contrat a été signé entre la Cité des Sciences et la FEDRE le 22 décembre 2005, cette dernière rachetant divers droits liés à « Climax » pour en faire le programme itinérant « Planète Climat ». Ce dernier, qui démarrera en 2006, a reçu le soutien notamment de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), de l'Office fédéral suisse de l'Énergie, du Canton et de la Ville de Genève. Genève collaborera avec d'autres villes et régions ainsi qu'avec l'Université. « Planète Climat » y sera testé afin d'observer les réactions du public, de prendre en compte leurs remarques et d'améliorer en conséquence le programme afin de le rendre pleinement opérationnel et percutant.

« Planète Climat » est avant tout un instrument de sensibilisation. Son objectif est d'amener individus et décideurs politiques et économiques à mesurer la gravité des changements climatiques, à prendre conscience de leurs responsabilités et, aussi, de la possibilité d'agir en modifiant leurs comportements.

Le public-cible est large car le changement climatique concerne chacun, mais le programme portera une attention particulière aux 17-21 ans qui joueront un rôle déterminant dans son évolution. Chaque séance sera animée par un spécialiste formé par la FEDRE. Un film d'environ 25 minutes sera projeté, commenté et suivi d'un débat. Puis, des témoignages de scientifiques montreront la complexité du phénomène et des solutions à mettre en oeuvre. Ensuite, se déroulera un jeu-simulation qui permettra aux

participants de tester diverses hypothèses (comme par exemple l'industrialisation complète ou, à l'inverse, l'afforestation complète, d'un continent et l'impact consécutif sur le climat). L'objectif est de stimuler la prise de conscience des responsabilités individuelles et de la possibilité que chacun a d'agir par rapport à ce problème.

Pour conduire le programme « Planète Climat », la FEDRE s'appuiera sur un Conseil scientifique formé de spécialistes en climatologie réunis autour du Professeur Martin Beniston de l'Université de Fribourg, et dans lequel l'OMM sera représentée.

## 2.2. Préparation du Forum « Changements climatiques : énergie et mobilité »

Poursuivant son programme Energie et Environnement, la FEDRE avait d'abord envisagé de tenir un Forum sur le charbon qui devait avoir lieu en Roumanie, puis un autre sur le nucléaire à Lausanne. Finalement, elle a décidé reporter le Forum au début de l'année 2006 et de le consacrer au changement climatique et à ses causes principales liées à l'activité humaine : la production d'énergie électrique et les transports. Les dates, finalement retenues, 23 au 27 janvier 2006, coïncidaient avec la semaine de « Place des Affaires » au Centre International de Conférences de Genève, ce qui permettait une collaboration concrète avec des entreprises. Le titre du Forum devint : « Changements climatiques : énergie et mobilité ». Dans ce contexte, il fut décidé de traiter aussi les questions de l'efficacité énergétique et du rôle possible des marchés financiers et des assurances dans le choix des technologies moins productrices de CO<sub>2</sub> et dans l'évolution des comportements des utilisateurs d'énergie.

Pour la première fois, la FEDRE a prévu un Forum s'étalant sur une semaine avec près de cent vingt intervenants. Mille personnes étaient attendues. Il a été décidé que la première journée du Forum, le lundi 23 janvier 2006, serait organisée en étroite collaboration avec l'Organisation Météorologique Mondiale et le Professeur Martin Beniston de l'Université de Fribourg. Elle serait entièrement consacrée à des débats scientifiques sur les changements climatiques. Le point d'orgue de la journée devait être le lancement officiel de « Planète Climat » prévoyant les interventions du Président de la Confédération suisse, Moritz Leuenberger, de la Commissaire Européenne Danuta Hübner chargée de la politique régionale, du Ministre algérien de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire Cherif Rahmani, de Klaus Töpfer, Directeur du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, des Ambassadeurs du Canada et de Chine, tout ceci en présence de nombreuses personnalités.

Le mardi 24 et la matinée du mercredi 25 devaient être examinées les diverses sources d'énergies actuellement disponibles avec des projections dans le temps et des scénarios de transition vers l'objectif du « tout renouvelable » : énergie nucléaire, pétrole, gaz, charbon, hydraulique, solaire, éoliennes, géothermie, etc... Le but est de répondre à la question : « De quoi est fait le bouquet énergétique aujourd'hui et comment peut-il évoluer dans un sens favorable au climat et au développement durable ? ». Cette session sur l'énergie fut placée sous la responsabilité du conseiller technologique de la FEDRE, Gérard Fatio, ancien Président de la société des Energies de Genève.



L'après-midi du mercredi 25 devait être abordés, en collaboration avec la société Ethos spécialisée dans les placements éthiques, le problème des conséquences économiques des changements climatiques, la prise en compte de ces risques par les milieux concernés, notamment les sociétés d'assurances, et leur influence sur les choix et comportements des utilisateurs.

La journée du jeudi 26 devait être entièrement consacrée, dans le fil du dernier Forum de la FEDRE en 2004, au thème de la mobilité. On devait y entendre notamment des témoignages de diverses villes de la planète. Cette journée, organisée en coopération avec l'Institut International de Formation en Mobilité (IIFM) et le réseau international de villes IMPACTS devait être rehaussée de la présence de représentants de plusieurs villes.

La dernière matinée, celle du vendredi 27, devait être consacrée au thème de l'efficacité énergétique, sujet transversal essentiel dans la perspective du développement durable. En compagnie du service cantonal genevois de l'énergie (ScnaE), une réflexion devait être menée sur les voies et moyens d'atteindre une « société à 2000 watts », soit une consommation par tête trois fois inférieure à celle de l'Union Européenne aujourd'hui et faisant toute sa place aux sources renouvelables.

Dans la perspective du Forum, la FEDRE a négocié un numéro spécial du magazine de l'AGEFI. Un dossier de 96 pages illustré a été publié sur les différentes sources d'énergie et leur impact sur le changement climatique sous le titre « L'Energie : il faut choisir ! », Ce numéro a été largement distribué.

Etalé sur une semaine, le Forum de janvier 2006 n'a pas pour objet de produire, comme à l'accoutumée, une déclaration finale acceptée par l'ensemble des participants (étant donné que ceux-ci changeront au fur et à mesure des journées et des sujets traités). Mais un document final synthétique donnera une idée de la richesse des thèmes abordés et de la teneur des principales interventions. Une publication suivra, éditée dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation Wilsdorf à Genève.

### **2.3 Etude des besoins et des potentiels énergétiques dans les Balkans**

Les pays des Balkans et ceux qui les entourent, à l'exception de la Roumanie et de la Bulgarie, ne produisent pas l'énergie électrique dont ils ont besoin. Tenant compte de ce que l'électricité est essentielle au développement économique de l'Europe du Sud-Est, la FEDRE a réalisé une étude prospective relative aux besoins de chacun de ces pays dans ce domaine.

Des contacts ont été établis tant avec les autorités qu'avec les acteurs économiques du secteur énergétique afin d'évaluer de manière précise l'évolution de la consommation, les sources potentielles de production, les besoins et les moyens de financement, les perspectives de coopération régionale.

La croissance de la demande d'électricité, tant du secteur industriel que du secteur domestique est depuis quelques années exponentielle. Cette croissance n'est pas près de s'infléchir, elle pourrait même s'accélérer. Toutefois, elle se heurte à une production insuffisante, entraînant une recherche d'approvisionnement sur le marché international à des coûts beaucoup plus élevés que ceux du marché régional. Par ailleurs, certaines entreprises, en particulier celles de la production de métaux, recherchent impérativement des sources d'énergie stables à des prix prévisibles. Une pénurie ou des prix erratiques de

l'électricité dont elles ont besoin pourraient les inciter soit à freiner leur développement, soit à transférer leur activité ailleurs.

Le développement de la production énergétique est donc impératif. Le potentiel est cependant très divers : les énergies renouvelables offrent pourtant des possibilités relativement bonnes : l'hydraulique est sous-exploitée, les autres énergies vertes telles que la biomasse, le solaire et le vent sont aujourd'hui inexistantes. La volonté politique de leur développement est présente, mais les moyens de financement manquent. La décentralisation du pouvoir est encore insuffisante pour permettre aux collectivités locales d'être très actives dans ce domaine.

La privatisation du secteur, qui devrait permettre des investissements directs plus importants, se heurte à des obstacles bureaucratiques. Les gouvernements de la région tentent d'accélérer le processus en général avec bonne volonté.

Les perspectives d'investissements extérieurs directs ont été un des objets centraux de l'étude. Des contacts ont été établis avec d'importantes entreprises du secteur de l'énergie au niveau européen. Ils permettent d'envisager avec un certain optimisme une implication de ces acteurs dans la région. Les exigences de ces entreprises ont surtout trait aux garanties de prise en charge de la production d'électricité générée ainsi que le niveau de prix pratiqué. Celui-ci est souvent inférieur aux coûts réels. Un relèvement de prix est naturellement éminemment politique et difficile à présenter aux citoyens consommateurs, mais des décisions courageuses en ce sens sont indispensables au développement de la production. Les besoins de financement sont d'un niveau très élevé : il faudrait environ 30 milliards d'€ d'investissements dans les 7 à 10 prochaines années. Il est évident que ni l'UE ni les autres instances internationales ne sont à même d'en financer ou subventionner une partie substantielle, même si leur contribution apportait une crédibilité aux projets envisagés. Le secteur privé devrait donc procurer l'essentiel des moyens de financement.



Le programme de développement de l'énergie dans les pays de l'Europe orientale est rendu plus facile par les accords de 2004 relatifs aux échanges d'électricité par dessus les frontières qui permet de relier le réseau des pays du sud est européen entre eux puis à l'ensemble du réseau européen.

Les efforts de la FEDRE pour le rapprochement entre les pays de la région et les grands acteurs du secteur de l'énergie seront poursuivis en 2006 par le biais de rencontres directes et de conférences spécialisées.

## **2.4 Observatoire des Transversales alpines**

En 1999, lors de son Forum « Tunnels 2000 », la FEDRE avait créé un Observatoire des Transversales alpines chargé de promouvoir une vision globale et durable des traversées routières et ferroviaires dans les Alpes.

A ce titre, la FEDRE a été invitée à participer au Forum international « Alpes 2020, les nouvelles traversées », organisé du 8 au 16 octobre 2005 à Chambéry à l'initiative de la Ville de Chambéry, du Conseil général de la Savoie et du Conseil régional de Rhône-Alpes. Cette manifestation, qui a rassemblé les principaux acteurs des traversées alpines (venus de Suisse, de France, d'Italie et d'Autriche), a été rehaussée de la présence de plusieurs personnalités, dont celle du Commissaire européen aux transports, Jacques Barrot.

A l'horizon 2020, quatre nouveaux tunnels ferroviaires (le Lyon-Turin entre la France et l'Italie, le Lötschberg et le Gothard en Suisse, le Brenner entre l'Autriche et l'Italie) permettront de traverser les Alpes en moins de deux heures. En conformité avec la Convention alpine de 1991, la percée de ces voies de communication contribuera à protéger l'environnement en favorisant des transports plus sûrs, plus rapides et plus propres grâce au ferroutage. L'Observatoire participe pleinement à cette réflexion d'ensemble en ne perdant pas de vue sa dimension européenne fondamentale.

Pour la FEDRE, il est indispensable d'avoir une vision générale de l'Arc alpin et de ses transversales ferroviaires et routières, ainsi que d'harmoniser les péages afin de bien répartir les flux de circulation des poids lourds en particulier.

## **3. RÉSEAUX DE POUVOIRS LOCAUX ET RÉGIONAUX**

### **3.1. Appui au réseau des Associations Nationales de Pouvoirs Locaux (NALAS) des pays de l'Europe du Sud-Est**

#### *3.1.1. Participation aux séminaires du réseau*

Durant la première moitié de l'année, les NALAS ont tenu deux réunions, l'une à Sofia le 17 février, l'autre à Brcko en Republika Srpska le 16 avril. La FEDRE était représentée en ces deux occasions par Alain Deriaz. Les deux réunions furent l'occasion de faire le point dans la perspective de l'Assemblée Générale et des élections statutaires à venir (Président, Vice-Présidents, etc...) mais ne donnèrent guère de résultats significatifs. Durant la deuxième moitié de l'année, les NALAS ont tenu successivement une réunion du Comité des Coordinateurs nationaux (« officiers de liaison ») à Tirana les 8 et 9 juillet 2005, leur Assemblée générale constitutive à Skopje le 6 septembre et une réunion du Comité le lendemain le 7. Une dernière réunion a eu lieu à Prishtina les 18 et 19 novembre où l'on a abordé la question du futur Plan d'Action 2006-2008.

L'objet principal de la réunion de Tirana fut de préparer l'Assemblée générale constitutive de Skopje. Les diverses Associations membres ont communiqué la composition de leur délégation à l'Assemblée (deux délégués par Association), ainsi – chose plus délicate – que leurs candidats éventuels aux postes de Président, premier vice-Président et second



vice-Président en vue de leur élection par l'Assemblée. Ont été désignés également les scrutateurs pour l'élection de Skopje, au nombre de trois parmi lesquels François Saint-Ouen de la FEDRE.

Il a aussi été procédé à la désignation des deux sièges avec droit de vote réservés aux membres associés des NALAS. La FEDRE a été élue à l'unanimité. L'autre siège est revenu au district de Brcko (Bosnie-Herzégovine).

### *3.1.2. Participation à l'Assemblée générale constitutive (Skopje, 6-7-septembre)*

Le 6 a eu lieu l'Assemblée générale constitutive des NALAS, en présence de nombreuses personnalités dont le Premier Ministre macédonien Vlado Buckovski, le Ministre des pouvoirs locaux et le Président du Congrès du Conseil de l'Europe, Giovanni Di Stasi.



Le moment le plus important a été l'élection du Président et des deux Vice-Présidents. Tarzan Milosevic, Maire de Bijelo Polje et Président de l'Association des Communes du Monténégro, a été nettement élu. Les résultats ont été annoncés par François Saint-Ouen (FEDRE), Président du Comité électoral. Stefan Celan de Slovénie a été élu Premier Vice-Président et Emil Calota de Roumanie deuxième Vice-Président.

### *3.1.3. Participation à la rédaction du Plan d'action 2006-2008*

L'ordre du jour de la réunion de Prishtina (18-19 novembre) était de progresser sur la voie de la formulation d'un Plan d'Action sur plusieurs années, capable d'être financé par des bailleurs de fonds, notamment la Direction suisse du Développement et de la Coopération (DDC).

Le Plan d'Action des NALAS a été arrêté pour une période de trois ans (2006-2008). En fonction des besoins exprimés, il a été décidé de constituer deux *task forces* par année sur des questions d'intérêt commun aux associations membres. En 2006, il s'agira des finances locales et de la décentralisation fiscale d'une part, et de la gestion de l'eau et des déchets d'autre part. En 2007, l'une des *task forces* sera consacrée à l'efficacité énergétique.

Parallèlement sera créé un « Knowledge Centre » qui collectera toutes informations pertinentes sur la gestion locale dans les Balkans (législations, cas concrets, bonnes pratiques, difficultés à surmonter, etc...). Ces informations seront accessibles par Internet et sur documents papier dans toutes les langues du Sud-Est Européen.

La FEDRE a joué un rôle moteur dans l'élaboration du Plan d'Action des NALAS qui leur permettra également de se doter d'une structure permanente dès que le financement aura été trouvé.

La FEDRE a également travaillé à une meilleure insertion des NALAS dans les réseaux européen existants et a déployé des efforts pour les faire mieux connaître à Bruxelles. C'est ainsi que, dans la perspective de la venue à Genève de la Commissaire Européenne, Danuta Hübner, pour le Forum FEDRE de janvier 2006 (voir *supra*), un rendez-vous a été organisé par la FEDRE avec le Président des NALAS.

La FEDRE a enfin appuyé la création d'un bulletin électronique (e-bulletin) mensuel des NALAS et participé à la rédaction du premier numéro, sorti fin juin 2005 en concertation avec Adrian Miroiu, chargé de programme des NALAS. Ce bulletin, bimestriel, est une source vivante d'information sur ce que font les diverses associations membres des NALAS. La FEDRE y contribue avec des comptes-rendus de certaines de ses activités susceptibles d'intéresser le réseau.

Enfin, diverses missions ont été effectuées sur le terrain afin de mieux connaître la situation et pouvoir plus adéquatement répondre aux problèmes rencontrés par les acteurs locaux dans les Balkans. Ainsi, en décembre 2005, le Président de la FEDRE a pu rencontrer à Tirana le nouveau Premier Ministre Sali Berisha, le Ministre de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie Genc Ruli qui lui a fait part des problèmes très importants de pénurie d'énergie que connaît la région des Balkans, et le Vice-Ministre chargé des pouvoirs locaux Ferdinand Poni. Cette présence sur place permet à la FEDRE de bien maîtriser le cadre dans lequel elle évolue et d'améliorer sans cesse ses prestations.

### **3.2. Programme transversal de sensibilisation à la gestion des déchets pour l'ensemble des Agences de la Démocratie Locale**

La FEDRE avait conçu l'idée, au printemps 2002, d'un projet sectoriel, orienté vers le développement durable, dont l'originalité était de concerner l'ensemble des Agences de la Démocratie Locale (ADL) qui sont au nombre de onze, disséminées dans les pays de l'ancienne Yougoslavie (sauf en Slovénie).

Ce projet a été soumis en 2003 au Canton de Genève qui a décidé de lui attribuer une subvention de 125.000 CHF. Il a été officiellement lancé lors du Quatrième Forum des Villes et Régions du Sud-Est de l'Europe à Prijedor en septembre 2003.



Six séminaires de formation ont été organisés dans les Balkans au printemps 2005, sur la base d'enquêtes préalables réalisées sur place pour identifier les besoins et les principaux problèmes rencontrés en matière de gestion des déchets. Ces formations se sont tenues à Verteneglio (Croatie) les 4 et 5 avril, Subotica (Serbie) les 7 et 8 avril, Zavidovici (Bosnie-Herzégovine) les 24 et 25 avril, Niksic (Monténégro) le 27 avril, Gjilan (Kosovo) les 9 et 10 mai, Ohrid (Macédoine) les 12 et 13 mai. On s'est ainsi rendu compte de la spécificité des besoins dans la région par rapport à ceux des villes d'Europe occidentale. Les technologies raisonnablement utilisables sont aussi très différentes. Des

rapports complets ont été produits à la suite de ces séminaires qui ont été évalués très positivement par les participants.

Après ces séminaires organisés dans les Balkans, trois journées d'études ont eu lieu à Genève du 19 au 23 septembre pour une douzaine de spécialistes locaux de la gestion des déchets dans les Balkans. L'objectif était de leur faire mieux connaître les techniques employées ici et d'imaginer les transpositions possibles en tenant compte des différences de contexte. Les participants ont ainsi eu une présentation complète de la gestion des déchets à Genève. Ils ont aussi visité une entreprise privée spécialisée dans le recyclage du papier et une école de formation aux métiers liés à l'environnement et à la gestion durable des déchets, à Lullier, près de Genève. Ces journées ont été très bien évaluées par les participants (note moyenne de 5,4 sur un maximum de 6).

Le but était de permettre aux ADL de formuler elles-mêmes un ou deux projets-pilotes concrets qui seront soumis au Canton de Genève, ou à d'autres partenaires, pour être développés sur place. Cette deuxième phase devrait être enclenchée en 2006.

### **3.3. Participation au lancement de l'EuroRégion Adriatica**

La FEDRE a participé dès le début de l'année 2004 à la promotion de la création d'une EuroRégion Adriatique dans le cadre du Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe.

L'objectif de cette création est en premier chef le rapprochement des régions qui bordent cette mer intérieure pour favoriser un développement économique et culturel harmonieux garant de relations durables minimisant les tensions passées.

La création de l'EuroRégion Adriatica a ainsi été portée sur les fonts baptismaux en novembre 2004 lors d'une réunion tenue à Termoli dans la région italienne de Molise en présence de représentants de l'ensemble des régions de l'Adriatique, ainsi que des gouvernements concernés.

Le processus s'est poursuivi tout au long de l'année 2005 par des réunions de travail auxquelles la FEDRE a participé activement. Les statuts de l'EuroRégion ont été élaborés au cours de ces réunions en tenant compte des spécificités de chaque région côtière des pays la composant, des équilibres à respecter et des domaines de coopération potentiels, qu'il s'agisse des infrastructures, de l'environnement, de la pêche ou du tourisme et de la culture ainsi que du transport.

La mise en place de l'EuroRégion Adriatica se poursuivra en 2006 afin que les résolutions adoptées soient concrétisées, entre autres par la mise à disposition de moyens financiers substantiels de la part de l'Union européenne. La volonté des gouvernements de la région et, avant tout, celle des régions littorales, permettront d'atteindre les objectifs ambitieux qui ont été fixés. La FEDRE continuera de participer à cet effort puisqu'elle est chargée par le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe de réaliser des études visant à harmoniser les conditions de développement des diverses régions, en particulier dans le secteur du Tourisme.

#### 4. SERVICES ESSENTIELS

L'un des Vice-Présidents de la FEDRE, Yves Berthelot, est aussi Associé Principal de Recherche de l'UNITAR, et dans ce cadre il a participé activement aux réflexions et propositions relatives à l'accès pour tous aux services essentiels. Celles-ci furent reflétées dans une brochure d'une trentaine de pages publiées par l'UNITAR et UN-Habitat intitulée « Accès aux services essentiels pour tous : Vers une déclaration internationale sur les Partenariats ».

La FEDRE associée à l'UNITAR a obtenu le soutien de la DDC pour aborder un aspect capital de la problématique, celui du financement des infrastructures au niveau local. C'est ainsi qu'une réunion internationale sur ce thème a été organisée à Genève les 20 et 21 juin sous la co-présidence de Marcel Boisard, Directeur général de l'UNITAR et de Claude Haegi, Président de la FEDRE. Vingt-sept experts, autorités nationales et locales, ONG, financiers de tous les continents y ont participé.



Les débats, structurés autour d'un document de travail transmis aux participants, se sont centrés sur trois questions principales : l'accès pour les collectivités locales à l'emprunt et l'émission d'obligations, le partenariat public-privé, la tarification des services. Une synthèse a été diffusée sous forme notamment de recommandations aux gouvernements. Il est apparu que dans de nombreux pays du monde, les autorités locales n'ont pratiquement pas d'autonomie financière. Il est donc recommandé aux Etats de modifier le cadre législatif et réglementaire existant pour leur permettre de prélever des impôts et des taxes, d'emprunter auprès d'institutions publiques spécialisées ou sur les marchés financiers nationaux, de conclure des contrats de partenariat avec des sociétés privées, de déterminer les tarifs des services offerts. Il leur est aussi recommandé de mettre en place des mécanismes de supervision et de résolution des différends et d'ouvrir la possibilité de recours en justice pour les ONG et les sociétés.

En ce qui concerne les autorités locales elles-mêmes, il est important qu'elles associent étroitement les citoyens à la définition de leurs besoins et au choix des priorités. Il est tout aussi important qu'elles puissent leur faire comprendre que toute fourniture de service a un prix et qu'elles adaptent tarifs et modalités de paiement aux moyens des utilisateurs. Pour ce qui est des partenariats public-privé, il faut se garder de l'illusion que la privatisation constitue une recette miracle pour développer le financement d'infrastructures. C'est plutôt sur la base de contrats spécifiques et révisables pour la gestion, l'entretien et éventuellement l'extension des services que les autorités locales doivent envisager leurs relations avec les entreprises.

Il a été aussi constaté que, les ressources des marchés nationaux étant souvent trop rares, il est de nombreux cas où des aides ou des prêts internationaux sont nécessaires. Ceci implique une réflexion sur la possibilité, pour des autorités infra-nationales, d'emprunter directement sur les marchés internationaux et d'éviter les sur-coûts qu'implique l'intervention de l'Etat central.

Le 12 octobre, la FEDRE a aussi animé un atelier sur l'accès aux services essentiels dans le cadre du Forum international « S-DEV geneva 05 » sur les initiatives locales innovantes dans le domaine du développement durable (Palexpo, Genève, 11-13 octobre 2005).

## 5. PATRIMOINES NATURELS

### 5.1. Nature près des villes : « Le Salève autrement »

C'est en 2002 que la FEDRE a lancé son programme « Le Salève autrement ».

L'objectif est d'abord de susciter une meilleure prise en compte de l'équilibre écologique qu'apporte le Massif du Mont-Salève dans l'agglomération franco-genevoise qui compte environ 650.000 habitants, puis de favoriser des prises de décision ayant pour conséquence de mieux le protéger.

Cette montagne a déjà été défigurée par des exploitations de gravières peu soucieuses de la préservation du site et provoquant une altération profonde et durable du paysage.

Depuis plusieurs années, durant les belles journées, la circulation routière y est excessive, voire dangereuse, et n'est pas cohérente avec le respect des espaces naturels. Des restrictions de circulation s'imposent donc. Elles tardent pourtant. En revanche, il faut aussi offrir aux promeneurs d'autres moyens de se déplacer. C'est dans cet esprit que la FEDRE soutient le maintien du téléphérique et a mis en place des navettes gratuites sur la crête du Salève et pour rejoindre la station de départ du téléphérique depuis le terminus des transports publics genevois.



Ce massif et les problèmes qui lui sont liés sont certes locaux mais ont valeur d'exemple sur le plan des recherches d'équilibres écologiques près des agglomérations urbaines, en particulier dans une zone transfrontalière, en l'occurrence concernant diverses autorités locales de France et de Suisse.

La FEDRE a la volonté de reconduire ce programme en 2006, malgré des soutiens peu spontanés de certains partenaires publics et l'absence inattendue du téléphérique et des navettes dans le plan Unireso des transports transfrontaliers. Ce programme a l'avantage d'être très concret et de permettre de mesurer la différence qu'il y a parfois entre les discours et les actes. La 2C2A (Communauté de communes de l'Agglomération annemassienne, située en France voisine de Genève) travaille très sérieusement à créer un cadre juridique mieux adapté à la poursuite d'une politique transfrontalière plus soucieuse de développement durable.

## **5.2. Fondation « Déserts du Monde »**

L'espace géographique de la FEDRE comprend l'ensemble des pays-membres du Conseil de l'Europe ainsi que les pays du Maghreb. C'est ainsi qu'une antenne de la Fondation Déserts du Monde, domiciliée à Alger et présidée par le Ministre Chérif Rahmani, a été installée à l'adresse de la FEDRE à Genève, siège européen des Nations Unies regroupant de nombreuses agences spécialisées dans le domaine de l'environnement et du développement durable en général.

Le réchauffement climatique de la planète se traduit par une progression des zones désertiques partout dans le monde, particulièrement au Sahara. La Fondation a pour objectif de promouvoir des actions à l'échelle locale, régionale et internationale, afin d'aider les populations à lutter contre la désertification, mais aussi contre la pauvreté et pour la valorisation des civilisations des peuples du désert.

Ces sujets ont été évoqués au printemps 2005 lors de l'Assemblée de la Fondation « Déserts du Monde » à Dubaï en présence du Président de la FEDRE.

## **6. COLLABORATION AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS**

Les relations très étroites entre la FEDRE et le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe se sont poursuivies en 2005, avec une participation régulière de la FEDRE aux réunions du Congrès, et l'invitation faite au Président du Congrès, Giovanni di Stasi, et au Président de la Commission du Développement durable, Keith Whitmore, à prendre la parole durant le Forum FEDRE de janvier 2006 à Genève. Comme les années précédentes, la Fondation participe en outre très activement à des réseaux dans lesquels le Congrès de Strasbourg est très impliqué, comme les NALAS, les ADL et l'EuroRégion Adriatica (voir *supra*).

Les relations avec la Commission du Développement durable du Comité des Régions de l'Union Européenne se sont concrétisées notamment par l'invitation faite au Président de la FEDRE, Claude Haegi, à s'exprimer devant elle lors d'une séance officielle à Bruxelles les 1<sup>er</sup> mars 2005 sur le thème « Les changements climatiques et l'évolution des transports ». Cette intervention a suscité un riche débat et a été appréciée des délégués venus de toute l'Europe des 25.

Au début de l'année 2005, la FEDRE s'est vue attribuer le statut consultatif auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC).

Un partenariat important a par ailleurs été développé entre la FEDRE et l'Organisation Météorologique Mondiale pour toutes les activités liées directement aux changements climatiques, et notamment « Planète Climat », programme qui fait aussi l'objet d'une relation contractuelle avec la Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris.

Les relations avec la Commission Economique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-ONU) ont continué d'être particulièrement importantes pour traiter de sujets spécifiques tels que l'énergie, les transports ou les normes qui touchent directement le développement durable.

L'année 2005 a été aussi l'occasion de développer les relations avec l'UNITAR. Cette collaboration concerne aussi les Centres Internationaux de Formation des Acteurs Locaux (CIFAL).

## **7. ÉQUIPE FEDRE**

La Fondation est animée par une petite équipe de base, permanente et motivée de quatre à six personnes et plusieurs experts. Elle bénéficie aussi de contributions personnelles bénévoles qui sont déterminantes pour assurer son existence. Elle dispose de deux conseillers spécialisés ayant des expériences internationales, Gérard Fatio dans le domaine des technologies, Alain Deriaz dans les relations avec les Partenaires privé-public et les marchés. Le premier a joué un rôle très important dans la préparation du Forum de janvier 2006. D'autres conseillers, dont Roberto Borghini, qui dirige depuis Milan l'antenne énergie de la FEDRE pour l'Italie, ainsi que diverses personnalités, élargissent les forces de travail de la FEDRE. Un partenariat s'est aussi développé avec l'Institut International de Formation en Mobilité dans le cadre de la réflexion de la FEDRE en matière de transports.

La FEDRE s'appuie en outre sur son Conseil, dont le Président Claude Haegi et les deux vice-Présidents exécutifs, Yves Berthelot et Daniel Goeudevert, forment le Bureau. Le Secrétaire exécutif, François Saint-Ouen, suit plus particulièrement les relations institutionnelles européennes et coordonne les programmes du Sud-Est européen.

Par leur engagement, tous portent le message fondamental de la Fondation qu'un développement durable, de qualité, conforme aux attentes économiques, environnementales, sociales et culturelles, et répondant aux défis du changement climatique est possible et de la responsabilité de tous : citoyens, entreprises, autorités locales, nationales et internationales.

## **8. CONCLUSIONS**

L'année 2005 ne fut pas de tout repos. Les décisions, tant dans les milieux politiques et administratifs que dans les sphères économiques et dans les grandes entreprises, sont de plus en plus compliquées et lentes. Le bilan de l'année 2005 a toutefois été positif. La FEDRE a pu poursuivre, consolider et élargir ce qu'elle a entrepris depuis sa création. Elle a su renforcer ses relations institutionnelles et scientifiques, et approfondir ses échanges avec des partenaires économiques qui la soutiennent et qui contribuent à la concrétisation des objectifs fixés en matière de développement durable. Elle a aussi graduellement, avec notamment les changements climatiques et le thème de l'accès aux services essentiels, élargi son champ géographique, même si l'Europe reste sa zone principale.

En 2006, la FEDRE intensifiera considérablement ses actions dans le domaine des changements climatiques, notamment avec le programme « Planète Climat » qu'elle souhaite faire circuler dans toute l'Europe en s'appuyant sur les réseaux de pouvoirs de proximité locaux et régionaux. Sa collaboration avec des partenaires scientifiques et économiques, pour contribuer toujours davantage à une meilleure prise de conscience des enjeux, s'est particulièrement renforcée.

Avec « Planète Climat », la FEDRE s'engage pour trois ans, jusqu'à la fin de 2008. Cet engagement pluri-annuel avec des partenaires variés s'accompagne de la volonté de confirmer l'ancrage à Genève d'un événement international sur le développement durable,

et plus particulièrement les changements climatiques. Cela ne sera possible que si la FEDRE continue à rassembler acteurs économiques, politiques et universitaires de divers pays et si elle peut compter sur l'engagement des Autorités locales et bénéficier de soutiens à la hauteur d'une telle ambition.

Site de la FEDRE : [www.fedre.org](http://www.fedre.org)  
Site du Salève : [www.saleveautrement.ch](http://www.saleveautrement.ch)